



22^e édition

Conférence de la Petite Enfance

Actualités et perspectives

Les 23 et 24 novembre 2020

NOUVEAU !

Participation au choix



En présentiel
(à Paris)



À distance
en visio-conférence

Édito

Propices à insuffler de nouvelles dynamiques politiques, les débuts de mandat affirment les ambitions des collectivités dans le secteur de la Petite Enfance pour les années qui suivent. Les élections municipales de mars et juin ne feront pas exception étant donné la très forte actualité réglementaire (réforme des modes d'accueil), politique (réforme de la PMI), sanitaire et bien entendu financière avec les contractualisations des Conventions Territoriales Globales.

Votre quotidien professionnel évolue et vous réserve de nouveaux défis ! Dans ce contexte en pleine mutation, comment mieux anticiper l'évolution de vos métiers et préparer votre structure à ces changements ?

Profitez d'une conférence avec des experts référents de la Petite Enfance pour prendre un temps d'avance et vous aider à appréhender au mieux les enjeux du secteur.

Découvrez vite le programme de notre conférence des 23 et 24 novembre 2020 à Paris.

4 BONNES RAISONS DE PARTICIPER À LA CONFÉRENCE

- 1 Profiter de cet événement pour vous retrouver et échanger entre pairs
- 2 Décrypter les grands chantiers du secteur avec nos meilleurs experts
- 3 Bénéficier de retours d'expérience afin de mener à bien vos propres projets
- 4 Anticiper ce que sera l'offre Petite Enfance demain

Réf : 2604

Tarif en présentiel :
2 jours : 1 195 € HT
1 jour : 650 € HT

Tarif à distance :
2 jours : 900 € HT
1 jour : 500 € HT

Le tarif comprend l'accès aux ateliers (en présentiel ou à distance), l'accès aux replays, les supports pédagogiques.

Conférence

Actualités et perspectives de la Petite Enfance

de 9h00 à 17h30, à Paris et en visio-conférence

Lundi 23 novembre

La Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) à mi-parcours : réforme du financement et nouvelles modalités de contractualisation avec les CAF

- Fin des Contrats « enfance et jeunesse » au profit des Conventions Territoriales Globales (CTG) : ce qui change depuis le 1^{er} janvier 2020
- Quelles articulations avec les schémas départementaux existants autour des politiques publiques de la branche famille ?
- Les modalités de pilotage et de coordination du déploiement des CTG
- Le nouveau dispositif de financement national issu de la circulaire du 16/01/20 : orientations et perspectives de la CNAF
- Focus sur les moyens et les outils alloués aux postes de coordinateur en collectivité
- Quid du guichet administratif unique piloté par la CAF

Nouveaux élus, nouveaux périmètres, nouveaux financements : retour d'expériences des problématiques terrain des contractualisations actuelles

- Des CTG communales ou intercommunales ? Des désaccords profonds entre les élus et la CAF sur l'échelle privilégiée
- Quid de la prise en compte des transferts de compétences ?
- Le rôle et la responsabilité des élus dans ce nouveau rapport de force territoriale
- Comment garder le contrôle des recettes pour assurer le bon fonctionnement des établissements ?
- L'exercice de la compétence petite enfance à l'échelle intercommunale dans le cadre des CTG

Mardi 24 novembre

Quelle(s) politique(s) Petite Enfance ? Présentation des plans d'action et calendrier des chantiers

- La réforme des modes d'accueil. Où en est-on des principales mesures du projet d'ordonnance ESSOC et des futurs décrets ?
- Focus sur l'administration des médicaments par les professionnels de la petite enfance
- De l'accueil des jeunes enfants aux « services aux familles »
- Réforme et avenir de la PMI. Quels parcours de coordination renforcée santé-accueil-éducation ? Quelle vision à 10 ans ?
- Les mesures relatives aux assistantes maternelles dans les MAM et dans un lieu tiers

Financer et développer l'offre Petite enfance sur le territoire : quel équilibre économique entre public et privé ?

- Avantages et inconvénients du recours aux opérateurs privés pour développer l'offre : DSP, entreprises de crèches...
- Compenser la perte de gestion directe par des modalités de contrôle adaptée. Les facteurs-clés de succès
- Retour d'expériences par l'analyse coûts/avantages de DSP Petite enfance

Le devenir des crèches d'entreprise. L'exemple des structures d'accueil hospitalières

- Renouvellement du contrat enfance ou contrat entreprise ? Maintien d'une gestion directe ou privatisation du service ?
- La question de l'égalité de fonctionnement avec le reste de l'établissement : statut et porosité avec les autres services
- La gestion des horaires atypiques, les problématiques du recrutement et du management des personnels des crèches hospitalières

Intervenants



Conférence présidée par Mme Véronique BETTINI

Chantal BRAULT

Mairie de Sceaux : Adjointe au maire déléguée à la politique familiale et la petite enfance.

Anne-Catherine PERISIC

Mairie de Colmar : Chef du service petite enfance.

Caroline CARMANTRAND

Conseil Régional d'Ile-de-France : Présidente de la Commission famille, action sociale et handicap. Mairie d'Asnières : Adjointe au maire déléguée à la famille et à la petite enfance.

Jean-François PIERRE

Ministère des Solidarités et de la Santé. Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS). Bureau Famille et Parentalité.

Pauline DOMINGO

Directrice du département enfance, jeunesse et parentalité, CNAF.

Odile PFISTER

Mairie de Levallois : Directrice petite enfance.

Françoise KLEIN

Directrice de la crèche du CH de Nancy.

Alexis TEMPOREL

Consultant senior. Spécialiste en finances/fiscalités locales et en transformation des organisations publiques. Cabinet Finance Consult.

Nathalie MENAGE

Communauté d'agglomération de Saint-Dizier : Coordinatrice petite enfance.

Pascale TOURNADE

Coordinatrice petite enfance du CH de Lyon.

Laurent ORTALDA

Direction du département enfance, jeunesse et parentalité, CNAF : Responsable Pôle enfance.